



Colloque Accueil Champêtre en Wallonie

Nos Campagnes en Transition - 26 mars 2019

Atelier 1 – Circuits courts

Intervenants

Maryvonne CARLIER

Accueil Champêtre en Wallonie – Pôle circuits courts

maryvonne.carlier@accueilchampetre.be

081/627 453

Maryvonne est chargée mission circuits courts au sein d'Accueil Champêtre en Wallonie. Elle est attentive à l'évolution des systèmes agricoles et alimentaires durables.

Michel PAQUE

Ferme à l'Arbre de Liège

Michel, agriculteur à la Ferme à l'Arbre de Liège (Lantin), est un acteur convaincu de l'agriculture biologique ET locale. Son exploitation, cultures et élevages, compte également : une boucherie, un magasin, un restaurant et depuis peu, une brasserie. La Ferme à l'Arbre, c'est un modèle de diversification agricole !

Résumé de l'atelier

Les circuits courts, un pas vers des systèmes alimentaires durables

Les circuits courts, un renouveau qui dure...

Avant d'aborder les systèmes alimentaires durables, Maryvonne a proposé une petite piqûre de rappel sur les circuits courts, en quelques définitions. Mais, la genèse du retour au circuit court ne peut se faire sans rappeler quelques repères historiques, importants aux yeux de nos deux intervenants. Le circuit court n'est pas une nouveauté. Il a en soi toujours existé.

La mise en place du plan Marshall, après la 2^{ème} guerre mondiale, avait pour objectif premier de nourrir la population à un prix abordable. L'objectif est atteint et ce, pendant plus de deux décennies. Mais, il n'a pas résisté aux chocs pétroliers successifs. Les conséquences ont été désastreuses pour le secteur agricole. Pour Michel PAQUE, le plan Marshall a notamment entraîné une modification des systèmes agricoles avec : la disparition des systèmes « polycultures-élevages » au profit des monocultures et l'abandon de la production d'aliments pour le bétail. Conjointement, la vente directe et le circuit court ont peu à peu disparu.

Par la suite, la mise en place des quotas laitiers, les différentes crises sanitaires et alimentaires, n'ont pas amélioré la situation. Les agriculteurs ont été poussés à chercher des solutions pour retrouver un pouvoir sur les prix et les débouchés de leurs productions. On assiste alors à un retour à la vente à la ferme et aux circuits courts. Michel PAQUE va même plus loin. Pour lui, « une exploitation agricole est la seule entreprise qui doit être viable économiquement mais où l'entrepreneur ne maîtrise quasiment rien ! ». Le circuit court est donc une manière de se réapproprier la maîtrise des prix.

Quelques facteurs de réussite dans ce type de commercialisation :

- Se poser les bonnes questions quant aux modes de vente que l'on compte développer (à la ferme, marché, paniers, etc.).
- Ma ferme est-elle proche du potentiel client ? L'organisation de la ferme permet-elle cette activité ?
- Un bon contact et une bonne communication vers les consommateurs est également très important.

Michel PAQUE rajoute également qu'il est essentiel de croire en son projet, il faut avoir l'envie. Et il sait de quoi il parle ! En 1978, ses parents lancent l'exploitation en agriculture biologique : « Ils sont passés du statut d'utopiste au statut de pionnier », comme il aime le répéter. A son arrivée sur l'exploitation, Michel n'a pas eu le choix, il devait se dégager son propre salaire. La fibre aidant, c'est dans le commerce à la ferme qu'il se lance.

Maryvonne rappelle d'ailleurs que la vente à la ferme est un cumul de plusieurs métiers, à savoir, la production, la transformation et le commerce, ce dernier étant un réel apprentissage pour les agriculteurs.

Le circuit court durable : de l'utopie à la réalité ?

Maryvonne rappelle la notion de durabilité avec les trois piliers interdépendants : le social, l'environnemental et l'économique, l'équilibre des trois étant la caractéristique d'une activité durable.

Pour l'agriculteur liégeois, la Ferme à l'Arbre rempli les conditions pour bénéficier de cette qualification :

- **Social** : 40 emplois non délocalisables créés sur l'exploitation ;
- **Environnemental** : Culture biologique depuis plus de quarante ans ; Déplacements réduits ; Economie d'emballages ; Réduction du gaspillage alimentaire via la partie traiteur du magasin et le restaurant ;
- **Economique** : Maintien du maillage économique sur la région.

Une autre notion définie par Maryvonne est celle du système alimentaire territorialisé, qui est une des conséquences du Pacte de Politique Alimentaire (ou Pacte de Milan, 2015), avec notamment, la création de ceintures alimentaires autour de grandes villes européennes, telle que l'ASBL la Ceinture Aliment-Terre liégeoise. Dans ce modèle, le producteur se déplace vers le consommateur. Il est important de prendre en compte l'impact financier et environnemental du déplacement et la logistique à mettre en place pour y parvenir. La situation de la vente directe est la situation idéale mais n'est pas possible partout ni pour tout le monde. Les agriculteurs qui rallongent le circuit entre eux et le consommateur peuvent cependant, par différents moyens, diminuer leur impact environnemental (optimiser les trajets, ...).

Et donc, au final, comment peut-on définir un circuit court durable ? Un circuit de produits de saison, adapté à son territoire et au plus près du consommateur. Si pour ce circuit, une livraison est nécessaire, elle sera optimisée : adéquation du véhicule aux quantités transportées, optimisation du circuit (trajet, organisation de tournées, passage par des plateformes de regroupements, ...). On envisagera les possibilités de mutualiser le transport et le stockage et d'utiliser des techniques de l'information et de la communication (TIC), entre autres, pour la gestion des commandes.